

FICHE "RCE"

Opérations de restauration de la continuité écologique

Renseignements généraux

Intitulé de l'opération	Suppression de l'ancien ouvrage de dérivation du seuil Saint-Hippolyte		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques		
SIRET	200 013 266 00016		
Année de réalisation des travaux	2015	Bassin	TOUQUES
Cours d'eau	La Touques		
Enjeu/x de l'opération	Code Masse d'eau	HR275	
<input type="radio"/> Environnement / Biologie	Cadre réservé à la CATER CODE FICHE ROE38631_01		
<input checked="" type="radio"/> Hydraulique / Sécurité publique			
<input type="radio"/> Ressource en eau / Salubrité publique			

Localisation



Source : IGN SCAN 25

Description des travaux réalisés

Cet ouvrage a été signalé au SMBVT par un courrier du club de kayak de Lisieux qui craignait pour la sécurité de ses pratiquants face à la vétusté du site et à la faible brèche d'écoulement de la Touques entre l'ouvrage et la berge en rive gauche. En effet, cette brèche avait manifestement été ouverte sur une largeur maximale de 1,5 mètre alors que la Touques avoisine 8 mètres de large sur ce secteur.

Plus aucun usage n'était fait de cet ouvrage dont il ne restait qu'une dalle en béton.

Le site ayant été revendu et divisé en plusieurs propriétés, le choix de la concertation avec tous les propriétaires (propriétaire de l'herbage, propriétaire de l'ancien moulin et propriétaire du local hydroélectrique et du bief) a été privilégié pour déboucher aux travaux suivants:

1. Supprimer le seuil répartiteur de l'ancien moulin;
2. Refaire en génie végétal la berge en amont rive gauche du seuil consolidée jusqu'ici par des traverses de chemin de fer;
3. Supprimer le transformateur lié à l'ancien local hydroélectrique;
4. Réaliser les mesures connexes à proximité du seuil (végétation, clôtures, abreuvoir).

Commentaire sur l'évolution du site

Lors de la création de l'ouvrage, le cours de la Touques fut déplacé sur environ 350 mètres, mais la restauration du tracé d'origine n'a pas été décidée du fait du faible rapport coût/bénéfices.

Suite à la suppression du seuil, la Touques a retrouvé un écoulement libre. Un radier a été créé à la place de l'ancien seuil. Une partie des matériaux inertes (briques et pierres) qui constituaient le seuil ont permis de combler une partie de la fosse de dissipation.

L'abaissement de la ligne d'eau a permis de retrouver en amont du seuil un profil plus dynamique, notamment en découvrant quelques radiers.

Aujourd'hui, il ne subsiste plus d'impact sur les usages en particulier le canoë-kayak.

Vues des travaux réalisés

Avant



Cédric GAHERY - SMBVT - 2015

Après



Cédric GAHERY - SMBVT - 2015

FICHE "RCE"

Opérations de restauration de la continuité écologique

Evolution des travaux réalisés :

Année N+



Année N+

Fournir la photo

Année N+

Fournir la photo